

Communiqué de soutien à Basma et Romain, professeurs du collège Honoré de Balzac à Neuilly-sur-Marne

Nous, membres de la communauté éducative, personnels et parents d'élèves du collège Honoré de Balzac (Neuilly-sur-Marne), exprimons notre soutien indéfectible à nos collègues Basma , professeure d'Anglais, et Romain, professeur d'Histoire-Géographie-EMC, qui font actuellement face à une procédure disciplinaire engagée à leur rencontre, suite à un rapport sur la manière de servir que nous contestons.

Par ailleurs, nous tenons à souligner que nos collègues ont toujours fait et font encore preuve d'un engagement exemplaire et admirable envers leurs responsabilités professionnelles. Et cela aussi bien en tant qu'enseignants en charge de classes d'une part, professeurs principaux, représentants élus, et plus généralement en tant que membres de la communauté éducative.

Leur implication est connue et reconnue par leurs pairs, par les intervenants extérieurs. Leurs actions, dans un collège qui manque cruellement de moyens humains et matériels, sont même louées par les évaluateurs dans leur rapport d'évaluation du collège, par les représentants de parents d'élèves, et par les élèves eux-mêmes.

Depuis 2016 pour Romain, 2020 pour Basma, il et elle s'investissent quotidiennement dans différentes missions en tant que référents *égalité filles-garçons* et formateurs des personnels sur ces thématiques. Leur engagement, reconnu par vos services, a même permis au collège Honoré de Balzac d'obtenir le label *Égalité filles-garçons niveau 2*. Il et elle sont également personnes ressources et épaulent tous les personnels en cas d'informations préoccupantes et de signalements.

Leur dévouement et leur intégrité ont toujours été irréprochables. En effet, il et elle ont toujours œuvré pour le bien-être et l'épanouissement des élèves du collège, ont toujours porté les valeurs de la République, aussi bien dans leurs enseignements en classe que par les projets menés (projets d'affiches sur les valeurs de la République à l'échelle de tout le collège, célébration de la journée de la laïcité, projets sur le mois de luttes contre les discriminations, mise en place des journées de sensibilisation contre le harcèlement, la grossophobie, les violences faites aux femmes, le racisme et les LGBTphobies...).

Pour toutes ces raisons, nous ne comprenons pas les faits qui leur sont reprochés dans le rapport initial à l'origine d'une procédure endurée depuis maintenant presque deux ans. Nous en dénonçons fermement le caractère unilatéral et disproportionné, et apportons notre appui à nos collègues.

Nous demandons donc l'abandon de la procédure.

Enfin, la convocation préalable à l'engagement d'une procédure à l'encontre de deux enseignants syndiqués, dans un contexte de mobilisations, particulièrement en Seine-Saint-Denis, et alors même que nos courriers restent sans réponse pour une demande d'audience, nous interroge. Il serait dommage que le Rectorat donne l'impression d'être plus prompt à sanctionner des collègues sur la base d'un rapport partial et d'une véracité contestable qu'à pallier les manques de moyens matériels et humains dont les usagers de l'établissement souffrent au quotidien.

Les personnels et parents du collège Honoré de Balzac, Neuilly-sur-Marne
La section SNES-FSU du collège Honoré de Balzac
La section Sud éducation du collège Honoré de Balzac
22 mars 2024